



CPB BADMINTON

N° autorisation ligue de Bretagne : 17.BRET.35/TI.I./029

REGLEMENT DU TOURNOI DU 6 ET 7 JANVIER 2018

Les Rennes du bad / Tournoi de simple et double

<http://www.badcpb.fr>

- 1- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBA D et du présent règlement.
- 2- Le juge arbitre sera M. Jean Charles ROUILLEE
- 3- La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses licenciés dans un club affilié à la F.F.Bad.
- 4- Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur ou la joueuse devra être licencié à la date du tirage au sort.
- 5- Le tournoi est un tournoi sénior Inter Régional ouvert aux joueurs des catégories cadet, junior, sénior et vétérans, pour les classements R6, D, P et NC.
- 6- L'inscription à 2 tableaux sera autorisée, hormis simple+mixte. Tournoi limité à 200 joueurs
- 7- Le classement des joueurs sera retenu à J-14 soit celui du jeudi 21 décembre 2017.
- 8- Pré-inscription obligatoire via le formulaire en ligne : <http://www.badcpb.fr>
- 9- Les inscriptions doivent être parvenues avant le 29/12/2017, 10 € pour 1 tableau, 16 € pour 2 tableaux.
- 10- Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée, validées par la réception du règlement à l'ordre du Cercle Paul Bert.
- 11- Les joueurs placés sur liste d'attente le seront par ordre d'arrivée des inscriptions.
- 12- Le tournoi se disputera sur 6 terrains et en poules de 3 ou 4 paires selon le nombre d'inscrits avec 2 sortants par poule, puis en tableau final avec élimination directe dans chaque série.
- 13- Les tableaux de simples et mixtes se joueront intégralement le samedi, les tableaux de doubles se joueront le dimanche.
- 14- Le tirage au sort et la confection des tableaux, en partenariat avec le juge arbitre, sera réalisée par le comité organisateur le 03/01/2018, qui se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.
- 15- Les tableaux seront formés de manière à respecter au maximum une homogénéité dans les moyennes des joueurs et de la taille des tableaux. (C'est la moyenne de la paire qui définira l'inscription dans la série).
- 16- Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2.
- 17- Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant le jour du tournoi ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait le jour du tournoi, ils ne seront pas remboursés sans justificatif.
- 18- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
- 19- La gestion du tournoi se fera sur le logiciel fédéral Badplus.
- 20- Les joueurs et joueuses devront pointer à la table de pointage ou de marque au plus tard à l'heure de convocation.
- 21- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation.
- 22- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance. La programmation des différents matchs sera à la disposition de chaque joueur par voie d'affichage dans la salle.
- 23- Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre.
- 24- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- 25- Les matchs se disputeront en deux sets gagnant de 21 points.
- 26- Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé, y compris le temps de test des volants. L'utilisation de lecteur mp3 est interdite. Le temps de récupération entre chaque match sera de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 27- Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBA D est exigée sur les terrains et sera laissée à l'appréciation du juge arbitre.

- 28- Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et qu'elle qu'en soit la durée, doit avoir l'accord du juge arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 29- Tous les matchs avec au moins un joueur classé D ou supérieur se joueront en volants plumes, ils sont à la charge des joueurs à part égale, les matchs entre joueurs P et NC se joueront en volants plastiques YONEX MAVIS 300 fournis par le comité d'organisation.
- 30- En cas de litige entre joueurs, les volants officiels sont VICTOR GOLD, en vente dans la salle. Le comité d'organisation fournira un maximum de 3 volants plumes pour les finales.
- 31- Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service où il pourra être rejoué 1 fois. Pendant l'échange, ce sera considéré comme faute et le point ne sera pas rejoué.
- 32- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents lors de ce tournoi.
- 33- Il est interdit de fumer dans la salle.
- 34- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- 35- Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque.
- 36- Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- 37- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge arbitre.
- 38- Tous joueurs en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
- 39- Une convocation horaire sera affichée sur les pages web (<http://www.badcpb.fr>) au milieu de la semaine précédent le tournoi.
- 40- Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 41- Le comité organisateur se réserve le droit à l'image (photos et films), tout refus devra lui être notifié par écrit.

